Pont de Poitte

Le Pontois

le magazine de ma commune

P.L.U., nouvelle carte avancée du projet

Pages 4 & 5

Tout sur les associations

Page 12 à 21

Calendrier des manifestations

Page 24

JE SUIS CHARLIE

Le Pontois, le magasine de ma commune : numéro 60.

©commune de Pont-de-Poitte

SOMMAIRE

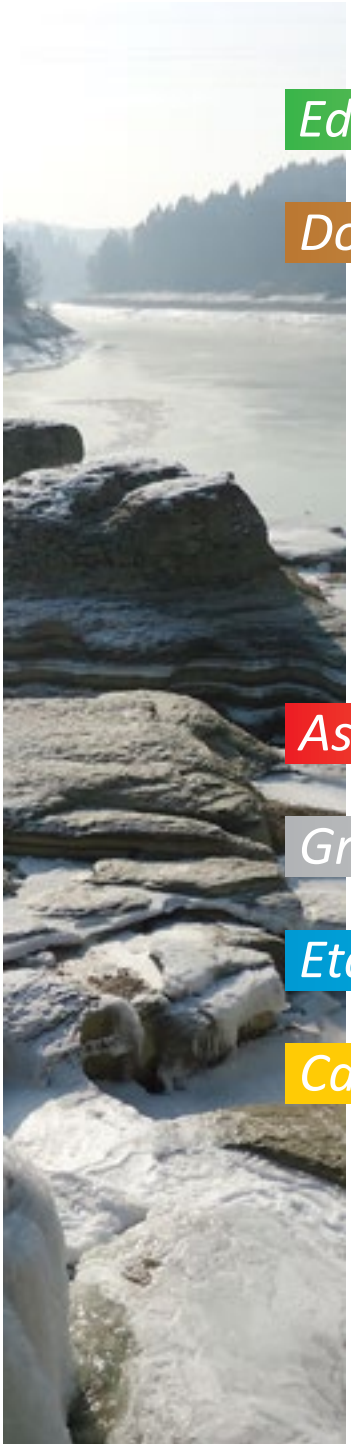

Edito — Page 3

Dossiers

PLU nouvelle carte — Page 4
Travaux — Page 6
Environnement — Page 7
Nuisances — Page 8
Calendrier des élections — Page 9
Infos communales — Page 10 & 11

Associations — Page 12 à 21

Groupe scolaire — Page 22

Etat civil — Page 23

Calendrier des manifestations — Page 24

Pont de Poitte

Le Pontois n° 60. 28 janvier 2015

Directeur de la publication : Christelle DEPARIS-VINCENT
Directeur du comité de rédaction : Marie LACOMBE
Comité de rédaction : Le Conseil municipal
Crédit photo : Pascale NEGRI, Françoise MAILLET, Annick CUGUEN, Jean-Michel GENSSE, Mairie de Pont de Poitte
Mise en page : Jean-Michel GENSSE
Imprimerie : PLESSY
Imprimé à 500 exemplaires

Contact :
Mairie de Pont de Poitte
39, Grande Rue
39130 PONT DE POITTE

Tél : 03 84 48 30 01
Fax : 03 84 48 31 04
Mail : mairie@pontdepoitte.com

ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

2015 : année de décisions

L'année 2015 vient à peine de commencer que nous savons qu'elle va marquer l'histoire de notre pays, nous demandant de nous rassembler et laisser tomber les différents personnels.
Il me parait important en ce mot de janvier de vous présenter les vœux du conseil municipal et de vous transmettre la foi dans l'avenir. Nous avons sciemment choisi de ne pas faire de réunion publique pour les vœux préférant vous convier comme nous l'avons fait en en 2014, le 30 août à l'occasion de la fête patronale, date clef permettant de faire un bilan ouvert des dossiers engagés.

Le bulletin municipal prend une nouvelle forme, impulsée par Mr Jean Michel Gensse qui a spontanément proposé son savoir-faire à la commission communication. Par la présente je me fais porte-parole du conseil pour le féliciter ainsi que remercier Mme Françoise MAILLET-JOURNET pour les sublimes photos de Pont de Poitte qu'elle nous a fait passer et que vous retrouverez au travers de ce bulletin

Dans les pages qui suivent vous trouverez un résumé des manifestations qui se sont déroulées sur la commune ; je tiens à remercier les associations pour leur dynamisme qui contribuent à la qualité de vie à Pont de Poitte, elles trouveront au sein du conseil, tout comme les entreprises et commerces une oreille attentive à leurs demandes et projets.
A propos de projets, 2015 sera l'année des décisions pour le conseil municipal.
L'année s'ouvre sur le lancement du diagnostic assainissement dont vous trouverez les détails dans les pages suivantes.
2015 verra également la validation de notre PLU pour lequel -entre autres dossiers- avec les adjoints nous avons rencontré par deux fois le Préfet. Ce dernier suit attentivement nos efforts pour maintenir la zone photovoltaïque de Lépinay dans le PLU malgré la loi Littoral. Vous trouverez ci-après le plan explicité du PLU qui sera soumis à l'enquête publique.
Concernant le pôle santé, les démarches sont engagées avec l'Agence Régionale de Santé et des contacts ont été créés avec des professionnels de santé pour trouver un médecin. Les travaux de modification et d'accessibilité du presbytère devraient débuter à la fin du 1er semestre.
Il nous faut aussi créer la structure juridique qui portera ce pôle et le partenariat que nous lançons avec la commune de Patornay peut nous amener à réfléchir sur le rapprochement éventuel de nos communes.
Enfin 2015 sera une année décisive concernant le choix de notre salle multi-activité : divers bâtiments s'offrent à la commune, notamment la réhabilitation du Foyer Rural et du Cinéma mais la construction neuve peut également être intéressante. Nous rencontrerons des métreurs qui pourront nous aider de façon objective et chiffrée. La réponse devra être rendue à l'administration pour septembre 2015 dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, nous aurons donc l'occasion de discuter publiquement des possibilités offertes.
Pour l'immédiat, je vous demande la plus grande patience durant les travaux d'effacement des réseaux secs sur la place. Ceux-ci devraient durer 2 mois sauf si les conditions climatiques viennent à se dégrader ou si les entreprises ont de mauvaises surprises en sous-sol. Nous en profiterons pour amener l'électricité au centre de la place afin de pouvoir mettre la fontaine en circuit fermé et faciliter les branchements électriques lors des manifestations. A la suite des travaux la circulation se fera en sens unique sur la place. Une consultation aura lieu avec les riverains et commerçants le moment venu.

Voilà rapidement brossés les moments forts du conseil municipal pour l'année 2015, mais je vous laisse en prendre plus amplement connaissance dans ce bulletin.

Meilleurs vœux pour 2015

Christelle DEPARIS-VINCENT
Maire de Pont-de-Poitte

Tout en restant dans les mêmes objectifs, la nouvelle équipe municipale a souhaité y apporter quelques modifications :

-garder une plaine de jeux sur le stade en y limitant les constructions de logements pour maintenir le dynamisme associatif et l'accès à des structures sportives pour les habitants de la commune et les élèves du groupe scolaire et pour tenir compte de la zone inondable au bout du stade.

-sortir le bâtiment de l'ancien cinéma de la zone réservée en voirie, ce bâtiment étant pressenti pour de réels projets de réhabilitation.

-compenser la perte de surface à lotir sur le stade par une surface identique au Pré de la Frérie.

-diminuer et requalifier la zone réservée sur le terrain en face du foyer rural, pour y créer de la voirie et du parking en vue de désenclaver les maisons de la Grande Rue et de faciliter leur réhabilitation et la reprise des commerces.

Ces modifications, bien que faites dans le respect du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui présente le projet à 15 ans de l'évolution du village, devraient nécessiter le repassage de notre PLU devant les services de l'Etat, avant sa mise à enquête publique au printemps prochain.

Nous estimons d'ailleurs que, même si cette nouvelle procédure auprès des services de l'Etat n'était pas obligatoire, elle serait cependant nécessaire de manière à ce que dans un souci de transparence, le PLU présenté à l'enquête publique soit celui qui s'appliquera à la commune■

Carte du projet de zonage

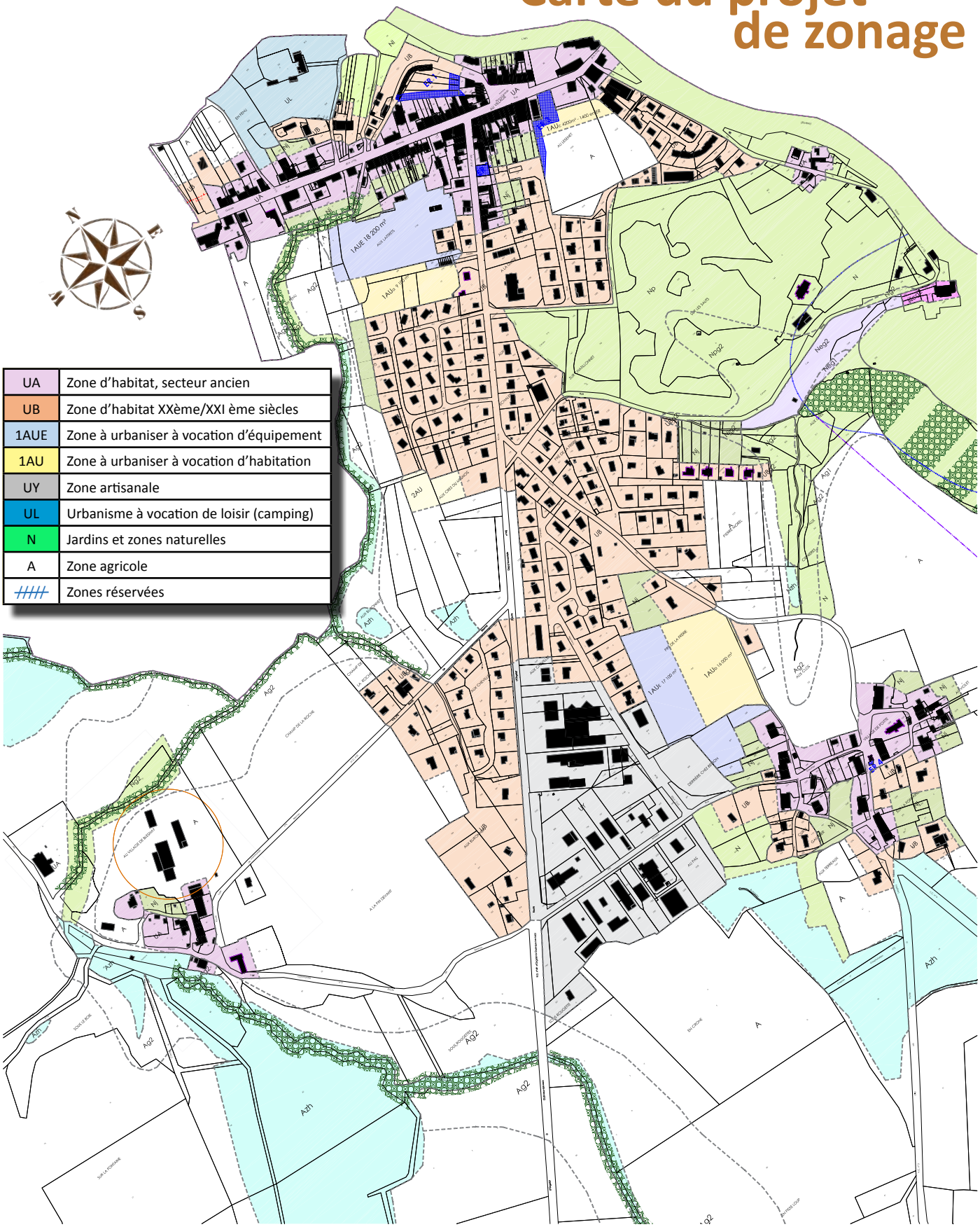

10 travaux parmi ceux réalisés en ce début de mandat :

Conformément à ce qui était annoncé, l'objectif de ce conseil est de réaliser ce qui peut faciliter la vie des habitants de la commune et d'essayer de coordonner au mieux les différents grands travaux.
Si les travaux de réfection de voirie étaient déjà engagés ils se sont accompagnés d'autres investissements liés à la sécurité et à l'accessibilité ■

1	Réfection de la toiture du château d'eau
2	Aménagement devant l'école
3	Installation de mains courantes pour l'accès à la mairie
4	Réfection de la route de Blesnay + limitation à 50 km/h
5	Réfection de la voirie rue Curtil Gauthier
6	Réfection de la rue Tristan et des fossés
7	Reprise des passages piétons et des trottoirs
8	Sécurisation des berges de l'Étang de Blesnay
9	Reprise de l'escalier au port de la Saisse
10	Peinture du monument aux morts et du soldat inconnu

100% compostage

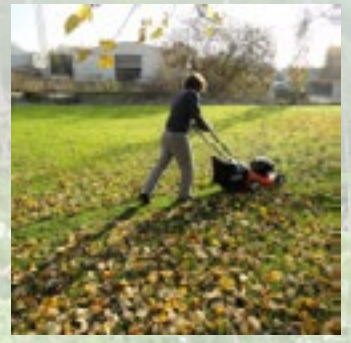

La commune de Pont-de-Poitte s'est engagée dans le programme « communes 100 % compostage » pour la période allant d'octobre 2014 à septembre 2015.

Proposé par le SYDOM du Jura, ce programme a pour objectif d'aider les communes à mettre en place des actions en faveur du compostage et des techniques de jardinage pauvres en déchets.
Pour le traitement des espaces verts communaux, les agents vont chercher à limiter la production de déchets en en compostant un maximum, en semant des prairies fleuries sur les surfaces qui s'y prêtent le mieux.

Nous encourageons également la population à adopter des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement (en diminuant l'utilisation des produits phytosanitaires) et à limiter la production de déchets verts, plus faciles à utiliser sur place qu'à transporter à la déchetterie (réduction du poids du bac gris, pas de transport, production d'un fertilisant pour amender son jardin).

Nous vous proposerons pour cela des animations, avec le concours du SYDOM, au printemps prochain, autour des thématiques du compostage, du mulching, du paillage ■

Réseaux humides

Eaux usées : un réseau ancien et avec peu de séparatif.

Comme vous en avez peut être entendu parler nous engagerons en 2015 un diagnostic assainissement. En effet depuis début 2013 la police de l'eau alerte le conseil municipal sur la nécessité de revoir le fonctionnement de l'ensemble de notre réseau d'assainissement. Les courriers sont restés sans suite et aujourd'hui nous nous trouvons dans l'obligation de réaliser un diagnostic assainissement et une programmation chiffrée de travaux à brève et moyenne échéance ; à défaut notre PLU pourrait ne pas être validé par l'administration. Ce diagnostic est financé à 70 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Général, les travaux feront également l'objet d'une subvention. La commune de Patornay avec qui nous partageons la station participera financièrement à ce diagnostic.
Quelques chiffres sur notre réseau d'assainissement :
*les boues sorties de station sont conformes
*le rendement de la station montre que seulement 28 % de la population serait raccordée !

*les quantités d'eau arrivant à la station (270 000 m 3) presque 8 fois supérieures à la quantité d'eau consommée (35 000 m^3) provenant d'infiltration dans un réseau ancien mais aussi du manque de séparatif, notamment route d'Orgelet, lourd de conséquence actuellement et pour l'avenir.
Conséquences : les pompes de relevages ne peuvent absorber l'eau, la station pourrait être lessivée, d'ores et déjà l'Agence de l'Eau nous a prévenu que notre prime d'épuration va fortement diminuer, ce qui représente un manque à gagner de 8000 à 9000 euros par an.

Le réseau d'eau potable : un rendement de 46 %.

En ce début d'année nous avons sollicité des devis nous permettant d'envisager le changement de la canalisation d'eau ciment-éternit passant derrière la zone artisanale, sur des terrains privés. Les fuites sont de plus en plus nombreuses et représenteraient déjà en 2014 plus de 60 % de nos pertes de rendement. L'Agence de l'Eau fixe pour notre commune un rendement minimum de 67 %, et nous informe que notre redevance va augmenter ! Par contre elle subventionne tous travaux de réduction de fuite que ce soit des vannes coupure de tronçons avec compteur ou des canalisations.
Une opportunité peut être à saisir ■

J'aime mon village, je le garde propre et je respecte mon voisinage

La vie en société suppose le respect de certaines règles de "savoir-vivre", dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés... S'il en est besoin, des arrêtés municipaux sont là pour rappeler qu'en matière d'environnement et de cadre de vie les négligences ne sont pas tolérables et quelles peuvent même faire l'objet de sanctions.
Les infractions aux règles, qu'il s'agisse d'hygiène, de propreté, de travaux, ou encore de bruit, représentent non seulement une gêne pour nos concitoyens, mais encore un surcoût pour la collectivité.
La rue n'est pas une poubelle. Je garde mon village propre en ne jetant rien par terre (papiers, paquets de cigarettes, bouteilles, cendriers de voiture…) et j'utilise la déchèterie pour tous mes déchets y compris les produits toxiques.

Photo Jean-Michel Gensse

Pour l'intérêt de tous et pour aider à maintenir l'état de propreté de la Commune, il est de ma responsabilité de citoyen d'entretenir ma façade et mon pas de porte en balayant ou désherbant les trottoirs et caniveaux devant ma maison. Cela concerne également les cours, jardins, murs et autres emplacements.
Je contribue au caractère accueillant de ma commune en supprimant ou rendant moins visibles les stockages d'objets hétéroclites et polluants (carcasses de voitures, ferrailles, détritus, encombrants…).
Tags, détériorations et incivilités dégradent nos biens et notre cadre de vie. Je respecte les bâtiments publics et le mobilier communal, cibles faciles d'actes de vandalisme tels que tags, gravures, affichages sauvages, casse, vol… tous actes constituant des délits.

La pose d'affiches n'est acceptée que sur les panneaux destinés à cet effet.
Ces dégradations nuisent à la qualité de vie et ont un coût non négligeable pour la collectivité.

J'aime mon quartier, j'adhère aux règles de bon voisinage…

La vie en société comporte des nuisances et certains dangers qu'il vaut mieux connaître et anticiper pour mieux les éviter. Pour lutter contre la plupart des désagréments, l'action de tous pour bien vivre ensemble est primordiale.

Les nuisances sonores sont les principales sources de conflits entre voisins : aboiements intempestifs et répétés, télévision ou radio au volume trop élevé, travaux de jardinage et de bricolage* susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tronçonneuses, tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, scies mécaniques, motoculteurs…), conversations tardives trop animées… De jour comme de nuit, le bruit est passible d'amendes et de contraventions. Le tapage nocturne, quant à lui, concerne les émissions sonores gênantes intervenant entre 22 heures et 7 heures du matin.
Respecter la tranquillité d'autrui est une règle élémentaire de civisme qui demande peu d'effort mais dont le non-respect altère les bonnes relations de voisinage.
La divagation des animaux domestiques, les arbres et autres plantations, les odeurs gênantes, et bien d'autres faits peuvent être la cause de relations conflictuelles entre voisins. Je privilégie toujours la discussion et la recherche d'une solution satisfaisante pour les deux parties.
Refuser les voies de fait, chercher les voies de faire... Quand on veut, on trouve des solutions, quand on ne veut pas, on trouve des excuses...

***Jours et heures autorisés pour effectuer les travaux bruyants :**
- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Par souci du bien-être de tous, je respecte ces jours et horaires.

Calendrier des élections

Les circonscriptions cantonales, dont le périmètre n'avait que très peu changé depuis leur création en 1790, ont fait l'objet d'une profonde révision de leurs limites afin de les adapter aux évolutions démographiques des territoires et de permettre la mise en œuvre du scrutin binominal.

Localement, les anciens cantons de Clairvaux-les-Lacs, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Les Planches-en-Montagne et Nozeroy sont désormais regroupés. Ce nouveau canton, appelé canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux compte un peu plus de 16000 habitants.

Les élections départementales (ex-cantonales) permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Ces élections se dérouleront le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux ■

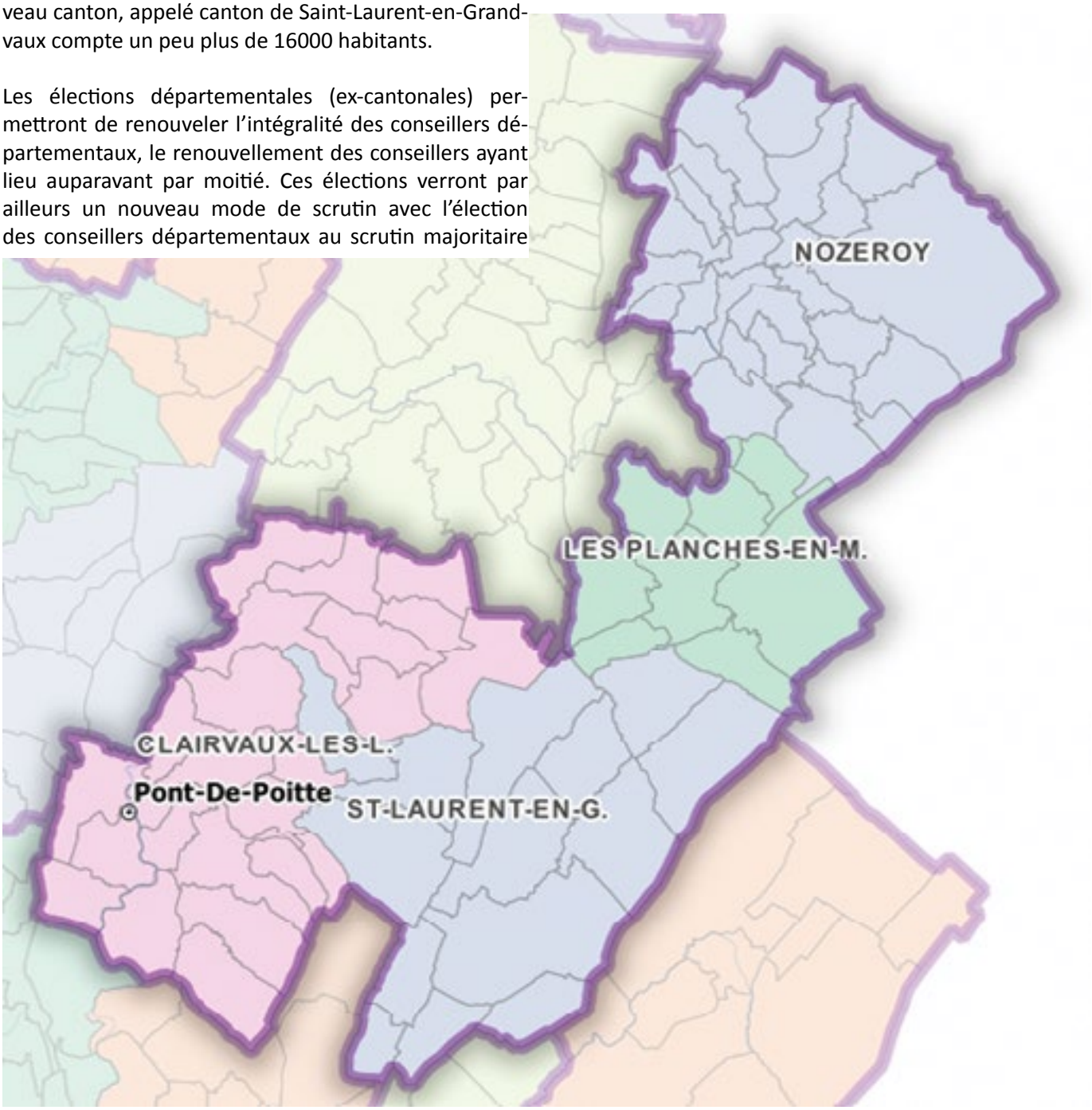

Déneigement :
Un peu de patience et de savoir vivre !

La neige tombe en hiver comme les feuilles des arbres en automne ! Lapalissade importante à rappeler.
Nos deux agents font au mieux, mais ne peuvent pas être partout en même temps, de plus ils ne sont pas à temps plein.
En semaine priorité sera donnée au centre du village puis aux hameaux en alternant Poitte et Blesney. Le déneigement le plus tôt possible des zones les plus fréquentées tant par les voitures que les piétons nous permet d'avoir des parkings déneigés donc des places de stationnement accessibles et des trottoirs non glissants.
Les week-ends et période de vacances un seul agent est d'astreinte, le centre du village sera fait en priorité.
Les routes Poitte –Largillay et Blesney – Mesnois ne seront déneigées que s'il reste du temps disponible aux agents en fin de matinée, afin d'avancer l'heure de passage du déneigement sur le centre et les hameaux ■

Ramassage des monstres :
Attention 1 fois / trimestre sur inscription uniquement.

Certains habitants n'utilisant pas ce service, d'autres s'obstinant à ne mettre que des objets pouvant être placés dans les poubelles bleues ou grises ou ne s'apparentant pas aux monstres, le conseil municipal a décidé lors de la séance du 27 novembre 2014 que le ramassage des monstres ne se ferait plus qu'une fois par trimestre et sur inscription préalable à la mairie, au tarif de 10 € lors de l'inscription ■

Dates de passage :
- mercredi 4 mars
- mercredi 3 juin
- mercredi 2 septembre
- mercredi 2 décembre

Régie de recettes :

La commune dispose désormais d'une régie de recettes et vous pouvez payer directement en espèce ou en chèque vos locations de salle, monstres, et location de bennes ■

Extension du prêt à taux zéro
pour la réhabilitation de logement ancien :

Le prêt à taux zéro, ou PTZ, a été progressivement modifié afin de favoriser l'accession sociale à la propriété des ménages modestes.
Reconduit en 2014, il est prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 et a été étendu à la réhabilitation de logement ancien en milieu rural. Le territoire de la commune de Pont-de-Poitte a été retenu.
Il s'agit d'un prêt immobilier sans frais de dossier et dont les intérêts sont à la charge de l'État, attribué sous conditions de ressource aux personnes n'ayant pas été propriétaires depuis au moins deux ans ■

Accessibilité :

Dernière nouvelles de L'Ad'AP, Agenda d'Accessibilité Programmée

L'arrêté du 8 décembre 2014 fixe et simplifie les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ■

Il est disponible à partir du lien ci-dessous.
http://lesadap.fr/arrete-accessibilite-du-8-decembre-2014/

Un dossier complet sur Ad'AP est disponible ici :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-droit-de-l-Ad-AP.html

Un nouveau commerce à Pont-de-Poitte

Vous avez peut-être remarqué un peu de mouvement dans l'ancien salon de coiffure sur la place du village. C'est parce que Mme Laurence Redon y prépare l'ouverture d'un commerce de restauration rapide, une crêperie de vente à emporter.
Dès ce printemps, vous pourrez y trouver, en complément des crêpes préparées devant vous, des produits de Petite Montagne et de la Région des Lacs, tels que confitures, terrines, miels, farine, cidre ainsi qu'un **dépôt de pain le lundi**.
Souhaitons longue vie à cet établissement qui étoffe l'offre commerciale sur notre village ■

Epicerie de Pont de Poitte : départ et arrivée.

Françoise, préparatrice en pharmacie est parisienne mais vient tous les ans dans le Jura, qu'elle apprécie énormément.

Christian est de Saint Lupicin

avec sa maman il exerce comme primeur et fait les marchés .
Valorisant la formation initiale de boucher de Christian, ils s'installent à Paris dans une charcuterie en gros comptant 130 personnes à l'époque. Après 5 ans de vie parisienne ils reviennent dans le Jura pour aider la famille de Christian, notamment sa maman pour laquelle il se rend aux halles à Lyon 2 fois par semaine se créant un solide réseau de connaissance dans le milieu de bouche.

Ils ouvrent une première épicerie à Clairvaux, puis après un incendie achètent l'actuel magasin de Pont de Poitte. Ouverts 6 jours /7 et tous les jours en été il était agréable de rentrer dans le magasin le vendredi matin lorsque Christian ramenait fruits et légumes frais des halles de Lyon, choisis avec soin, en fonction des saisons mais aussi des demandes de leurs clients et autres commerçants de bouche ou associations.

Nous leur souhaitons de profiter de leur retraite bien méritée pour se consacrer à leurs enfants et petits-enfants ■

Le conseil municipal a le plaisir d'accueillir Patricia et Denis VERJUS, durant quelques mois les mercredis – vendredis et dimanches matin sur la place de la fontaine, dans l'attente de l'ouverture de l'épicerie/ primeur, à la suite de travaux de mise aux normes et accessibilité obligatoire pour l'ouverture de tout commerce.

70 ans l'armistice de 39 - 45 : Exposition Pont de Poitte en 1945

Il y aura bientôt 70 ans que l'armistice du 8 mai 1945 a été signé.

Afin de commémorer cet événement, la commune organise une exposition à ce sujet, à la salle du foyer.

Nous proposons aux habitants qui le souhaitent de nous fournir toute documentation relatant cette période (photos, lettres etc...). Bien évidemment des copies seront effectuées par nos soins et les documents originaux vous seront immédiatement restitués.

Sous réserve d'acceptation du Musée archéologique de Lons le Saunier pour le prêt de vitrines, vous aurez la possibilité de présenter divers objets tels que médailles, écussons, casques ou autres.

Des photos et documents sur Pont de Poitte et de la vie de ses habitants à cette période sont les bienvenus ■

Vous avez jusqu'au 30 mars 2015 pour prendre contact avec la mairie et participer à cette manifestation qui nous l'espérons attirera le plus grand nombre !

Merci pour nos aînés !

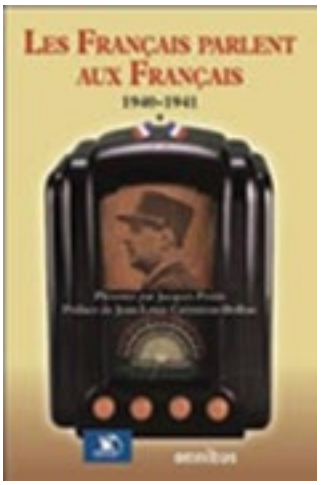

La Clairpontoise

La Chorale “La Clairpontoise” vous invite à venir partager votre voix pour notre plaisir vous ferez le bon choix

L’accès au chant choral est sans bagage musical
Dirigés par une chef dynamique,
aux effets bénéfiques.
Où les soucis du quotidien
n’ont plus le même refrain…
Vous aimez chanter,
laissez-vous tenter,
dans une ambiance décontractée …
Vous serez enchanté(e)s !
Pour ‘’INFO ‘’ le concours annuel de tarot est fixé au 25 janvier 2015.
Merci à la municipalité de nous consacrer une place dans ce bulletin ■

Siege social
CLAIRVAUX LES LACS
Lieu : **salle de musique** (derrière la mairie)
Jours : **les lundis** : (selon le calendrier scolaire)
Horaires : de **20h 25 à 22h15**

Renseignements
Président **François JANIER** tél : **06.82.98.71.98**
Secrétaire **Anne-Marie GARNIER** tél : **03.84.48.35.38**
Chef de chœur **Antoinette JOSEPH-BONZI**
(Direction partagée avec ORGELET
« La Tourgelaine »
pour les représentations concerts)

Photo : Mme Cuguen

Représentation de la Clairpontoise à l’église de Pont de Poitte, le 20 décembre 2014.

Photo : Mme Cuguen

« Les Amis de la Rivière d'Ain »

L'eau, notre bien commun.

«Accéder à une eau de bonne qualité pour tous est l'un des grands enjeux du XXI siècle »

Notre terre présente **1400 milliards de m³** d 'eau, sous forme liquide gazeuse et glace, mais seulement **3 %** serait de l'eau douce.

Étant à l'origine de la vie, elle n'appartient à personne. Elle constitue le patrimoine de la planète dont tout le monde devrait bénéficier.

L'eau n'est pas répartie équitablement sur terre. Plus d'un milliard d'humains n'a pas accès à l'eau régulièrement et en quantité suffisante.»

Pendant des décennies, l'homme a utilisé l'eau douce sans trop se soucier des conséquences sur le milieu naturel.

Ne la gaspillons pas !

Inversement, l'eau apparaît parfois en trop grande quantité, provoquant des déséquilibres catastrophiques.

Certaines actions humaines aggravent la situation : imperméabilisation des sols, canalisation des cours d'eau, destruction des zones humides, pollutions (domestiques, chimiques, industrielles, etc…)

La gestion de l'eau (distribution, assainissement et prévention, etc.) doit être de plus en plus globalisée pour en garantir la pérennité et la qualité.

Plus localement pour notre secteur l' AIN :

Nous avons confiance en la mise en place du contrat de rivière souhaité par Les Amis de la rivière d'Ain. Nous devons toutefois nous armer de patience pour constater une réelle amélioration de la qualité de l'eau, cet outil demandant du temps, des moyens techniques et financiers et nécessitant des études minutieuses.

Dans un domaine – l'eau - accessible à tous, remettons nous en question sur nos actions individuelles afin de préserver l'environnement, lutter pour l'énergie, et la défense de l'eau.

Les objectifs de l'association restent l'information à destination des habitants et des acteurs du territoire en faveur de la rivière d'Ain, des petits cours d'eau.

A propos de notre bulletin annuel, il n'y aura pas de parution 2014.

1) En partie faute de bénévoles dans un bureau restreint à 8 membres (très actifs) où chacun est débordé dans ses activités respectives.

Notre grand partenaire reste la fédération départementale Jura Nature Environnement, basée à Lons-le-Saunier.

2) Le nombre d'adhérents est en diminution. Less cotisations ne peuvent couvrir les frais de parution des bulletins. En rappel il a été distribué 4500 exemplaires (N°11) l'année dernière. Le Conseil d'administration déplore le manque de contacts suite à cette campagne pour exprimer l'intérêt pour la rivière ou l'association. Cependant nul ne peut être indifférent à la défense de l'eau tout près de sa porte !

3) Le bulletin 2013 riche en articles compulsés, est assez abondant pour combler 2 années.

Il en reste encore quelques uns à disposition. (5 rue Gutt GRANCHER)

Bonne lecture pour ce petit contact amical.

Pour soutenir l'association, ci-joint les coordonnées avec adresse de notre site ■

http://www.lesamisdelarivieredain.fr/

La présidente
Anne Marie GARNIER

(Merci à la municipalité de nous permettre de s'exprimer dans le bulletin « pontois » qui nous est cher.)

JURA LACS FOOTBALL

Mairie – 39130 Pont de Poitte

Jura Lacs en quelques chiffres...

* Club créé en juin 2002, regroupant les communes de Clairvaux les Lacs / Pont de Poitte et Orgelet.
* 280 licenciés
* Ecole de foot Labellisé Bronze par la FFF depuis 5 ans.
* 17 équipes :
  2 équipes U7 / 5 équipes U9 / 2 équipes U11 / 2 équipes U13 / 1 équipe U15 / 1 équipe U18 / 1 équipe U16 Féminines / 1 équipe Séniors Féminines (à 11) / 3 équipes Séniors Masculines / 1 équipe Vétérans / 6 arbitres.

Responsable Ecole de Foot :
Sébastien COEUR et Pierre-Alain PICARD
Entraineur Général du Club :
Jean-Michel PEUGET
Président :
Anthony GENTELET
Contact club :
juralacs.foot@cegetel.net
Site Internet :
www.juralacs-football.com
Correspondant Club :
Jean-Philippe RAVIGNAUX (06.08.63.80.81)

Jura Lacs en quelques mots…

A l'aube de sa treizième saison, le club de Jura Lacs Football a franchi un pallier important dans son organisation et son activité. En effet, que ce soit au niveau humain ou sportif, l'association des jaunes et bleus est entrée dans une nouvelle dynamique.

Sous la houlette des responsables de l'école de football, Sébastien Cœur et Pierre-Alain Picard, et de leurs éducateurs, les jeunes joueurs du club défendent fièrement leurs couleurs et font désormais parti de l'élite départementale. Fiers de pouvoir faire participer chaque week end plus d'une centaine d'enfants, les éducateurs voient la réussite de l'école de foot dans l'augmentation significative du nombre de licenciés, la création de nouvelles équipes dans les catégoriés réservées aux plus jeunes, la mise en place d'une équipe pour les jeunes filles de moins de 16 ans depuis cette saison, la qualité de l'accueil avec la mise en place de séances spécifiques gardiens de but hebdomadaires ou le renforcement de l'encadrement en terme de compétences avec la participation fréquente des éducateurs aux différentes formations organisées par le district du jura, ou encore la mise en place de stage de découverte et de perfectionnement de l'activité football lors des vacances de Pâques.

Afin de promouvoir l'image de notre football et de notre club, des actions **« découverte du football »** ont été menées dans les écoles primaires voisines des communes du club depuis début 2014. Animés par Pierre-Alain Picard, chaque cycle était composé de 6 séances où filles et garçons de cycle 3 pratiquaient au sein de leur école l'activité football. Ces cycles seront de retour dans les écoles primaires à partir de mars 2015.

Au niveau séniors, la saison écoulée est satisfaisante. Sous les ordres du staff composé de Jean-Michel Peuget, Roland Nicod, Jean-Pierre Grappe et de leurs dirigeants, les équipes composées essentiellement de joueurs issus des communes d'Orgelet, de Clairvaux et de Pont de Poitte ont réalisé une bonne saison. En effet, les équipes fanion et réserve sont au niveau régionnal et auront à cœur de bien y figurer même si le début de saison est très compliqué. L'équipe C, qui a obtenu sa montée en fin de saison dernière, est engagée elle au deuxième niveau de district du jura. Une saison intéressante qui renforce le pouvoir d'attraction de ce club. En plus de disposer d'infrastructures de qualité, le support compétition pour les joueurs séniors s'optimise.

Du côté des féminines, les joueuses de Jean-Philippe Ravignaux repartiront en Championnat Régional. A noter que le club compte dès à présent 2 personnes de la gente féminine dans l'encadrement de l'école de foot qui ont participé aux formations fédérales proposées par le District du Jura de Football. De plus, le club se satisfait d'avoir pu créer et se réjouit de pouvoir engager une équipe U16 Féminines réservées aux filles nées entre 1998 et 2000.

Ainsi à Jura Lacs, **« le football se pratique à tout âge, à tout niveau et au féminin comme au masculin… Bref, une véritable école de vie et une grande famille..! »**.

Vous êtes intéressé par notre projet et vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueur, dirigeant, éducateur, partenaire ...

N'hésitez pas contacter Pierre-Alain Picard au 06.37.23.23.38 ou par mail : pierrealain.picard@gmail.com.

Comité d'Animation du Val de l'Ain

Marché et Fête de Noël
14 et 15 décembre 2013

La fête de Noël inaugurée par la PORTE DE L'AN 2000 a rapidement été complétée par un marché de Noël auquel ont pris part une trentaine d'exposants faisant une large part aux produits locaux.
En invités d'honneur, la fête de Noël avait convié la famille SIMPSON au défilé de chars exalté par l'arrivée du Père Noël qui comme de coutume, a généreusement distribué friandises, papillotes, etc…
Et selon la tradition à présent bien ancrée, une soupe à l'oignon, savoureuse comme chaque fois, a réchauffé spectateurs et participants ■

photo Pascale Négri

« Le Père Noël s'exerce au passage dans la cheminée »)

photo Pascale Négri

La Foire aux Fleurs 2014

Dimanche 11 mai, le soleil étant de la partie, la Foire aux Fleurs a permis à un bon nombre d'horticulteurs, l'espace d'une journée d'exposition, de décorer agréablement la Place de la Fontaine ■

Cross du Beauregard 22ème édition

Le samedi 21 juin 2014 a vu se dérouler le 22ème cross du Beauregard. Le parcours de 3km, réservé aux jeunes de 12 et 13 ans, a été remporté en 10 :42.00 par Mathéo Guérrin escorté de Guillaume Dubois à 1 :00.00. Un parcours de 5km, prévu pour les 14/15 ans, a été enlevé par Arnaud Martin en 17 :43.00 suivi en 17 :51.00 par Charley Richard, la première féminine étant Maureen Dumaret en 21 :53.53 qui précédait Oriane Belli créditée de 22 :58.00.
C'est Sébastien Stadler qui s'est logiquement imposé en 43 :00.00, devançant Driss Alaoui en 44 :47.00. La première dame étant Sylvie Grosperrin en 49 :35.00 suivie de Marie-Christine Prost en 55 :32.00.
Une certaine déception est ressentie par les organisateurs qui constatent une désaffection notable pour cette épreuve après en avoir modifié jour et date.

Et la question se pose à présent du maintien de cette compétition presque traditionnelle ■

« les chronométreurs au travail à l'arrivée du dossard 138)

photo Pascale Négri

Soirée moules/frites Fête d'été et Feux d'artifices

photo Pascale Négri

Prévue le dimanche 20 juillet 2014, compte tenu du temps, elle a été reportée au dimanche 10 août 2014. Si la journée a bien été une journée du mois d'août, la soirée nous a gratifiés d'un orage épouvantable avec des trombes d'eau, au moment du repas, cause d'une panne électrique, rendant impossible pendant de longues minutes (près d'une heure) la production des frites, si bien que beaucoup de participants se sont découragés car cela laissait augurer aussi des difficultés pour le tir des feux d'artifices. Heureusement, une amélioration s'est produite en fin de soirée, permettant alors un spectacle d'une qualité sortant de l'ordinaire.
Encore toutes nos excuses à toutes les personnes que nous n'avons pu recevoir compte-tenu de l'exiguïté des chapiteaux mis en place ■

Randonnée pédestre dimanche 24 août 2014

Une belle journée d'été avec de nombreux participants partis à la découverte de sites remarquables autour de lac de Vouglans ■

une équipe de randonneurs
lors du passage des consignes de leur chef

Fête de Noël 2014

Pour la première fois, la Fête de Noël unira les habitants de Pont de Poitte, Clairvaux, Patornay et Mesnois.
A l'initiative de la municipalité de Clairvaux et du Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain est organisé un moment festif fort pour les enfants du Pays des Lacs.
A cet effet, les bénévoles du Comité d'Animation ont décidé d'innover et de fabriquer de toutes pièces un petit train destiné à la liaison du samedi soir avec défilé aux flambeaux et à la cavalcade des enfants avec le Père Noël le dimanche ■

photo Pascale Négri

Joyeux Pétanqueurs Pontois

L'année 2014 a été riche en évènements au sein de l'association qui regroupe 45 membres, dont 35 licenciés âgés de 18 à 81 ans.

L'aménagement du boulodrome a été complété avec l'acquisition d'un fourneau, financé en grande partie par une subvention sur réserve parlementaire. Cet équipement était devenu nécessaire afin que le boulodrome soit pleinement utilisable y compris en plein hiver.
Côté sportif, les 35 licenciés se sont illustrés sur les terrains du département, le club ayant été représenté dans chacun des championnats départementaux avec en point d'orgue une qualification en 16ème de finale du championnat de triplette mixte. 2 équipes du club ont aussi été engagées en championnat départemental avec des résultats en forte progression par rapport aux années précédentes.
Les vétérans ont participé avec assiduité aux rencontres hebdomadaires organisées avec les clubs voisins d'Arinthod et d'Orgelet, chacun recevant à tour de rôle les deux autres clubs.
L'année 2014 sest clôturée avec le loto du club organisé le 6 décembre à la salle des fêtes de Clairvaux les Lacs.

Grâce à cette visibilité accrue le club s'est vu confié par le comité du Jura l'organisation de deux championnats départementaux en 2015: le triplette promotion qui se déroulera à Mont-Sous-Vaudrey le 21 mars, et le doublette vétéran qui se tiendra à Pont-de-Poitte le 3 septembre.
En 2015 les rencontres tripartites avec les clubs voisins seront reconduites, un projet est aussi en cours d'étude pour élargir ces rencontres aux jeunes à des horaires plus adaptés pour les actifs.
Des équipes continueront à être engagées en championnat en 2015, nul doute que grâce aux entrainements hebdomadaires du jeudi soir les résultats continueront de progresser.
Les challenges internes hivernaux du club seront reconduits permettant aux sociétaires de garder la main pendant la période creuse et être prêts pour le départ de la prochaine saison.
D'ici, il y a fort à parier que de nombreux membres de l'association seront présents à Juraparc du 8 au 11 janvier afin d'admirer les meilleurs pétanqueurs mondiaux en découdre pour le trophée des villes.
Nous vous présentons dès à présent, tous nos vœux pour cette année 2015 qui se profile ■

LA BIBLIOTHÈQUE DE PATORNAY

Il suffit de passer le pont…elle est là, dans le bâtiment de la mairie : c'était l'ancienne école (classe unique) du village.

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 14h00 à 19h00.

L'inscription est gratuite.

Vous pourrez emprunter : des romans, documentaires, fonds régionaux, BD, CD et DVD, pour adultes et enfants.

Nous avons un fonds propre que nous enrichissons grâce aux subventions des villages de Pont de Poitte, Largilay, Mesnois, Blye.

Nous bénéficions aussi des prêts de la Médiathèque Du Jura (MDJ) qui sont importants et changés régulièrement. Un système de navette mensuelle permet aux lecteurs de retenir des ouvrages qui ne se trouvent pas à la bibliothèque. De plus tous les 3 ou 4 mois la MDJ nous prête des nouveautés.

Les bénévoles ont à cœur de préparer des animations, expositions dont les enfants de l'école de Pont de Poitte profitent avec leurs enseignants. Les expos sont aussi ouvertes au public un ou deux après-midi.

Nous vous attendons à la Bibliothèque !

L'équipe des bénévoles.

Les bénévoles qui veulent s'investir sont les bienvenus !

ADMR

Le secteur de l'ADMR de Pont de Poitte, créé en 1996, exerce son activité sur 11 communes.

L'association est au plus près de ceux qu'elle aide.
Sa mission est de soutenir matériellement et moralement, à domicile, et à tous moments de leur existence, toute personne et famille habitant sur son secteur.
Une équipe de bénévoles et une secrétaire salariée font fonctionner le service.
Et ce sont 15 aides à domicile, qui en 2013, ont reçu différentes formations pour 375 heures, et sont intervenues pour assister :

- 8 familles pour 336 heures (naissances, grossesses, familles nombreuses, maladies d'un parent).
- 107 personnes retraitées dont 49 ayant entre 81 et 90 ans, et 18 plus de 91 ans, pour 11252 heures.
- 8 personnes handicapées qui ont bénéficié de 1007 heures.

D'autre part,

- Des mutuelles, des caisses de retraite, la sécurité sociale, ont attribué une aide financière de 343 heures à des personnes sortant de l'hôpital.
- 184 heures ont été effectuées chez 7 personnes ne percevant pas d'aide financière, mais bénéficiant d'une réduction d'impôt de 50%.
- 11 personnes ont profité du service « SORTIR PLUS » pour des activités en dehors de chez elles.
- 24 appareils de téléassistance sont en place.

Les salariées de notre association ont parcouru en 2013, 78982 kilomètres pour se déplacer de commune en commune et de foyer en foyer, pour assurer leur mission chez les bénéficiaires en difficulté.
Ainsi, l'action de l'association ADMR de Pont de Poitte contribue au bien-être de tous et permet aux bénéficiaires de vivre chez eux le plus longtemps possible ■

Pour le conseil d'administration
La présidente
Michèle Desage

Club de la Combe d'Ain

Le club de La Combe d'Ain se porte bien et c'est toujours dans la joie et la bonne humeur que se réunissent tous les mardis nos 35 adhérents, pour vaquer à leurs différentes occupations : jeux de société, jeux de cartes, scrabble, belote ou tarot sont pratiqués avec enthousiasme, la journée est terminée par un goûter.
Un mardi plus particulier, une fois par an, nous fêtons les anniversaires et la fête de Noël autour de cadeaux, d'un gâteau et du verre de l'amitié.
Des manifestations sont programmées : Journée de l'amitié organisée par la fédération départementale du Jura, sortie au Château de Chamblay, repas grenouilles ...

Le bureau est composé de :
André GUYON, Président
Ginette VAUCHEZ, vice-présidente
Danielle DELAY, secrétaire
Michèle BUISSON, secrétaire adjointe
Colette MOREL, trésorière
Simone LAGARDE, trésorière adjointe.

Activités tous les mardis à 14h00 dans l'ancienne salle de l'école derrière la mairie (renseignements sur place)

Association des Parents d'élèves

Nos chers enfants ont repris l'école depuis quelques mois déjà et notre association oeuvre toujours à leurs côtés avec autant de plaisir. Plaisir que nous partageons avec le groupe scolaire et que nous offrons lors de nos manifestations.
En ce début d'année scolaire, notre association a porté la collecte du Bleuet de France lors des cérémonies du 11 novembre (produit de la collecte entièrement reversée à l'ONAC) ainsi que l'organisation de notre marché de Noël le samedi 13 décembre 2014.
Nous sommes désormais tournés vers 2015. Ainsi, nous préparons, l'organisation de notre LOTO le samedi 24 janvier à la salle des fêtes de Clairvaux les Lacs en soirée, la vente de pizza dans la cour de l'école un vendredi du mois de mai, l'organisation de notre FETE D'ETE qui clôturera l'année scolaire le vendredi 26 juin.
Notre bureau se tient à votre écoute pour tous projets ou autres idées que vous souhaitez nous proposer, **vous êtes les bienvenus !**

Un grand merci aux membres du bureau, aux parents, au groupe scolaire et à l'ensemble des personnes qui nous aide chaque jour dans nos démarches.
Notre association vous souhaite, à toutes et à tous, une joyeuse année 2015.
Vive notre association, vive le groupe scolaire et vive nos enfants !

Le bureau

Président	**VERPILLAT Cyril**
Vice-Présidente	**REGAZZONI Marie-Hélène**
Vice-Présidente	**BOTTAGISI Karine**
Trésorière	**CAMELIN Samuel**
Vice-Trésorière	**KAMPF Marielle**
Secrétaire	**DE MERONA Dimitri**

Foyer Rural du Val de l'Ain : une association qui bouge depuis longtemps

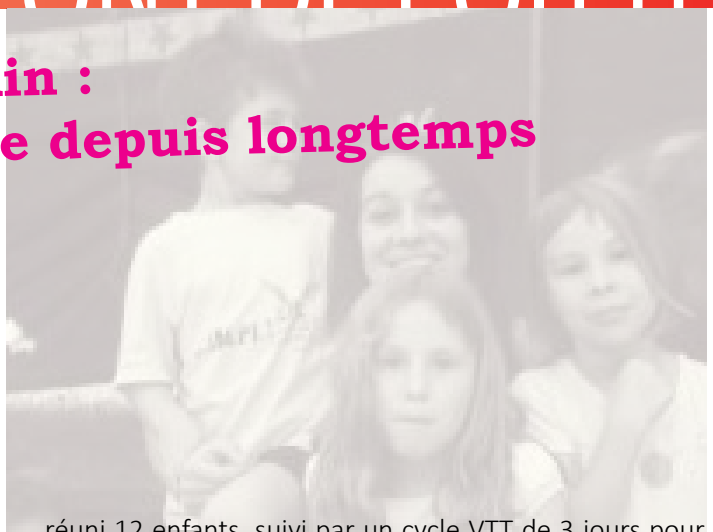

L'association :
Le Foyer Rural du Val de l'Ain est créé depuis maintenant 41 ans.
Il organise bénévolement des manifestations pour la joie de tous dans le village de Pont-de-Poitte.

Les objectifs :
* Motiver les jeunes à nous rejoindre pour partager leurs idées.
* Travailler et créer des manifestations avec les villages et les associations du Pays des Lacs aux alentours.
Les Bénévoles de l'assoc' :
PRIERE Sébastien (Président), LEGALL Valérie (Trésorière), LANDINI Elvire (Secrétaire) Voici les trois personnes ayant un « titre » dans l'association mais nous sommes au total une dizaine à faire vivre l'association, sans compter que tout le monde est le bienvenu.

Les manifestations :
Présent pour le téléthon, un beau carnaval des enfants qui sera suivi cette année d'une soirée pour les adultes, un grand vide grenier, et une bourse aux vélos qui répond à la demande des familles du secteur.

Les stages :
le Foyer Rural du Val organise aussi chaque été des stages à destination des enfants : 1 stage multi-activité qui a réuni 12 enfants, suivi par un cycle VTT de 3 jours pour des ados avertis, et la saison s'est clôturée par le Stage de cirque sous chapiteau encadré par Pascal BOFFI
Le Canoë-kayak :
Il fait vivre le village tout au long de l'été pendant environ deux mois et, est généreusement dirigé par le fidèle Alain VERPILLAT.

CONCRETEMENT :
Energie et dynamique jeune, le Foyer Rural de Pont-de-Poitte essaie au fur et à mesure des années de renouveler ses manifestations pour le bien de tous et donner le sourire à toutes les personnes qui participent aux rassemblements.
Pour conclure un GRAND MERCI aux bénévoles et aux personnes qui participent aux manifs car sans eux tout cela n'existerait pas !! ■

Le président Sébastien PRIERE

Société de chasse (ACCA)

L'ACCA de Pont de Poitte, présidée par M Yves Revol, compte 17 adhérents dont une femme. Le territoire composé de bois et de plaines permet de chasser plusieurs espèces de gibiers comme le lièvre, le faisan, la bécasse, le pigeon… en individuel ou en équipe.

La chasse dit du « gros gibier » (chevreuil, sanglier) se déroule uniquement en battue avec toutes les règles de sécurité obligatoires (consignes avant le départ, équipement fluorescent…). Cette année l'ACCA a investi dans une cabane qui sert de départ lors des battues mais surtout de lieu de convivialité pour tous ses adhérents.
Un banquet a lieu tous les ans au mois de mai avec au menu du gibier prélevé et cuisiné par les membres de l'association et apprécié de tous ■

Le groupe scolaire de la Vallée de l'Ain

Les enseignants :

Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée scolaire.

Exposition Patornay

Les élèves :

Répartition des 121 élèves de l'école		
Christine Vanthier	24 élèves	PS-MS-TPS
Philippe Perrin	23 élèves	MS-GS-CP
Laurence Gay	24 élèves	CE1-CP
Catherine Brocco	25 élèves	CE1 – CE2
Marielle Corbet	25 élèves	CM1-CM2

Les projets 2014/2015 :

• vendanges à Montaigu pour les CE1-CE2
• animation musicale africaine à la bibliothèque de Patornay
• observation des oiseaux en hiver pour les CM, en partenariat avec le CPIE
• spectacles organisés par Côté Cour 39
• découverte des villages du SIVOS
• projet artistique sur la rivière d'Ain
• projet piscine pour les 2 classes du cycle 2 (MS-GS-CP-CE1)
• échange avec l'école de Kaogo au Burkina Faso
• projets hand-ball, ski, escrime pour les CE-CM

Ces projets sont pour la plupart financés par l'Association de Parents d'Élèves de Pont de Poitte et le SIVOS.

Fonctionnement de l'école :

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin
• horaires : 8 h 30 – 11 h 30
13 h 30 – 15 h 45
• services de garderie et de cantine mis en place par le SIVOS

Participation des élèves au défilé du 11 novembre

Projet collectif : la Solisphère

• activités pédagogiques complémentaires : lundi de 15h45 à 16h45

Inscriptions (rappel) :
elles se font à la Mairie de Pont de Poitte avec le livret de famille et le carnet de santé.

L'équipe enseignante remercie vivement le SIVOS pour l'intérêt qu'il porte à son école ■

NAISSANCES

- le 27 février
Eloise BOUREZ, 76 Grande Rue

- le 14 avril
Manon CAMELIN, 20 rue Chemin du Stade

- le 30 mai
Lilou ZANETTI GHENO, 78 grande rue

- le 22 juin
Emile DELETOILE, 7 rue Pierre Morel

- le 23 juillet
Lily DUC, 30 route de Blesney

- le 15 novembre
Sam TOURNIER, 5 Chem de la Guide

MARIAGES

- le 28 juin
Stéphanie MARILLIER et **Michel POITREAU**,
12 route de la Saisse

- le 05 juillet,
Séverine TOURNIER et **Franck ANDRE**,
1 rue de la Gare

- le 13 décembre,
Marina MARQUES et **Matthieu CACHOT**,
10 rue Curtil Gauthier

DECES

- le 17 janvier,
Albin SORNAY (1937), 68 route d'Orgelet

- le 25 mars
Christian ROBARDEY (1951), 8 rue Tristan

- le 23 juillet
Jean-Marie GIRARD (1953), 18 rue des Chevilles

- le 21 août
Claude ANDRE (1937), 10 rue Gutt Grancher

- le 22 septembre
Eliane DUBOZ née DEJOUX (1924), 42 route de la Saisse

- le 22 octobre
Eliane MERLE née JOBARD (1921), 6 rue de la Gare

- le 24 décembre
Renée BOTTAGISI née MOUREAUX, 10 rue Pierre Morel

Le mémento

Vous êtes nouveaux dans la commune de Pont de Poitte ?
Alors n'hésitez pas, demandez au secrétariat de la Mairie **" LE MEMENTO"**.

Vous y trouverez des tas d'infos utiles :
- s'installer sur la commune,
- le scolaire,
- commerces et services,
- le tourisme,
- Associations et manifestations,
- transports,
- déchets.

Calendrier des manifestations PONT DE POITTE

2015

date		organisateur	lieux	horaire	thème
janvier	16	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants	20h00	Challenge pétanque
	24	Parents d'élèves	Clairvaux		Loto de l'école
février	7	Comité d'Animation	Place de la Fontaine		Fête de la Chandeleur
	7	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants	14h00	Challenge pétanque
	28				
mars	14	Foyer Rural	Place de la Fontaine		Carnaval des enfants
		Foyer rural / Jura lacs	Salle du foyer	20h00	Soirée de Carnaval
avril	11	Foyer Rural	Rue de la Gare Salle du foyer		Bourse aux vélos
mai	8	Commune	Départ du défilé Mairie de Patornay	10h15	Cérémonie du 8 mai Exposition 39/45 à Pont de Poitte
	10	Comité d'Animation	Place de la Fontaine	8h00	Foire aux fleures
	20	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants		concours triplette vétérans
juin	14	Foyer Rural	Stade	7h00	Vide grenier
	26	Ecole	Stade	18h00	Fête d'Eté
juillet	13	Parents d'Elèves	Place de la Fontaine		Bal de la fête nationale
	19	Comité d'Animation	Stade		Soirée moules frites
	29	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants		Concours doublettes ouvert à tous!
août	2	Foyer Rural	Stade		Soirée Estivale
		Jurazik	Port de la Saisse		Concert Marché
	23	Comité d'Animation	Stade (départ)	8h00	Randonnée Pédestre
	26	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants		Concours doublette vétérans
	30	Commune	Salle du foyer	11h00	Fête patronale
septembre	3	Joyeux pétanqueurs	Rue des Artisants	de 8h00 à 22h00	Championnat du Jura doublettes vétérans
novembre	11	Commune	Cimetière	10h15	Cérémonie du 11 novembre
décembre	5	Foyer Rural	Place de la Fontaine et salle du foyer	08h00	Téléthon
	12 et 13	Comité d'Animation	Place de la Fontaine		Fête de Noël

Marché estival : Produits frais et artisanaux au port de la Saisse les lundis matins du 29 juin au 31 août inclus.
Randonnées du lundi : rendez-vous tous les lundis de 14h00 au stade sauf du 06 juillet au 31 août inclus.